



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 7 Mai 2019

LA POSTE - DSRH

## SCHÉMA D'ORIENTATION DE LA DSRH

# CHRONIQUE D'UN DÉSASTRE ANNONCÉ

# NE SUBISSONS PAS, REAGISSONS ENSEMBLE

Espérant profiter de l'effet positif du versement de la prime de 800 euros et des mesures contenues dans l'accord, la DSRH accélère le rythme et commence à mettre en place son « schéma d'orientation », déclinaison pour nos métiers de « Servir Le Développement », dont le but est de supprimer de l'emploi dans les services transverses.

LA DSRH VOUDRAIT FAIRE UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT RAPIDE :

CE QU'ELLE A ÉTÉ OBLIGÉE DE CÉDER DANS L'ACCORD SOCIAL DEVRAIT DÉJÀ, POUR ELLE, ÊTRE RENTABILISÉ.

### UN SIMULACRE DE CO-CONSTRUCTION POUR UNE DÉGRADATION ORGANISÉE

La direction veut mettre en place des groupes « miroirs », (groupes de travail intégrant des collègues de la production et de l'expertise - *choisis sur quels critères?* - de l'encadrement et des décideurs de la DSRH) pour, soi-disant, mesurer les impacts des futures réorganisations. La DSRH nous affirme vouloir prendre le temps pour que tout se passe bien...

En parallèle et sans attendre le résultat de ces groupes de travail, sur plusieurs CSRH, des tests sont menés d'une reprise en portefeuilles de certaines activités mais aussi et surtout d'une mise en place de la gestion des activités par flux.

### GROUPES MIROIRS OU MIROIR AUX ALOUETTES ?

En fait, quels que soient les résultats des travaux de ces groupes d'écoute, la DSRH entend rester décisionnaire. La finalité de la manœuvre est, au travers du rattachement de tous les TRHP à la production, de faire accepter, par tous, des tâches supplémentaires et d'intensifier la charge de travail par l'introduction de la gestion en flux.

L'objectif de la direction c'est faire traiter plus d'activités, sans effectifs supplémentaires, ne pas remplacer les départs (l'objectif annuel affiché est de -5%) quitte à organiser sciemment une dégradation du service rendu en transférant les responsabilités de nos services vers les managers en établissement ou pourquoi pas sur les agents eux mêmes...

Quelques pistes de réflexion sont déjà évoquées : il faudrait par exemple cesser certaines activités de contrôle, pour gagner du temps...valider la majorité des notes de frais KDS sans les vérifier...l'arbitraire devenant ainsi progressivement la règle.

Alors que l'on nous baratine avec la « recherche de l'excellence »...ce qui risque fort de se mettre en place, c'est en fait une atteinte à l'égalité de traitement entre les agents que nous gérons et payons.

La réalité au quotidien pour les agents des CSRH, c'est aussi une dégradation de nos conditions de travail : **lorsqu'on génère une perte de sens du travail, on crée de la souffrance dans les services.**

*Reagissons*  
**NE SUBISSONS PAS**  
*collectivement*

*pour imposer d'autres orientations*

NOUS NE DEVONS RIEN EN ÉCHANGE DE CE QUI A ÉTÉ OBTENU DANS L'ACCORD SOCIAL.

CELUI-CI N'EST QU'UN JUSTE RETOUR POUR TOUS LES EFFORTS DEMANDÉS DEPUIS LA CRÉATION DES CSRH...ET AVANT !

LES AVANCÉES DE L'ACCORD SOCIAL NE DOIVENT PAS ÊTRE LE PRÉTEXTE À DE NOUVELLES REMISES EN CAUSE.

**POUR LA CGT, LES REVDICATIONS SONT LOIN D'AVOIR ÉTÉ TOUTES SATISFAITES ET JUSTIFIENT AMPLEMENT UNE ACTION COLLECTIVE DES AGENTS DES CSRH :**

- !** Il manque toujours le repyramidage des fonctions avec une promotion pour tous ceux qui étaient déjà sur des fonctions en Il.3 et au delà, ainsi que la juste reconnaissance pour les activités d'assistants
- !** Le refus d'embaucher est toujours la règle partout et avec plus de 150 agents en emplois précaires (interims, cpro, apprentis...) la DSRH fait au quotidien la preuve du manque d'emplois pérennes
- !** Les portefeuilles explosent et nous sommes toujours aussi débordés de travail sur chacun de nos CSRH respectifs. Les réorganisations s'enchaînent au gré des départs de collègues et la situation s'aggrave de plus en plus..
- !** Les inquiétudes sont nombreuses également sur l'avenir des activités traitées par les CSRH « spécialisés »
- !** Le manque de formations adaptées génère toujours autant de désarroi dans les services

Si la direction veut nous faire prendre en charge de nouvelles tâches, alors elle doit aussi nous donner les moyens de le faire correctement.

**UNE AUTRE ORIENTATION** que celle de la seule recherche des gains de productivité, **PEUT ET DOIT PRÉVALOIR.**

**LE PERSONNEL DES CSRH,  
PAR L'ACTION COLLECTIVE,  
PEUT IMPOSER CE CHANGEMENT DE CAP.**

**LA CGT PROPOSE À TOUS LES SYNDICATS UNE RENCONTRE LE 15 MAI**



Faisant le constat qu'ensemble nous sommes plus forts, nous avons fait la proposition à toutes les organisations syndicales de la DSRH de se réunir le 15 mai, à Montreuil, pour convenir ensemble d'une action spécifique des CSRH.

C'est grâce à l'action massive du 30 novembre 2017 et la somme de toutes les actions locales qui ont suivi, exprimant un mécontentement de tous, que nous avons contraint la direction à céder sur le grade de base en Il.3, la prime de 800 euros...

Il est temps d'agir de nouveau pour imposer la satisfaction de toutes nos revendications.

## **ALLONS CHERCHER ENSEMBLE CE QUI MANQUE DANS L'ACCORD SOCIAL**

**AGISSONS POUR AVOIR LES MOYENS DE BIEN TRAVAILLER ET D'ASSURER LA QUALITÉ  
DE SERVICE QUE NOUS DEVONS À L'ENSEMBLE DE NOS COLLÈGUES POSTIERS**

**Bulletin de contact et de syndicalisation CGT**

**MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

(Facultatif) Téléphones...->(persol).....->.pro.....

Grade/Classification ..... Métier .....

Service/Bureau (nom et adresse) .....